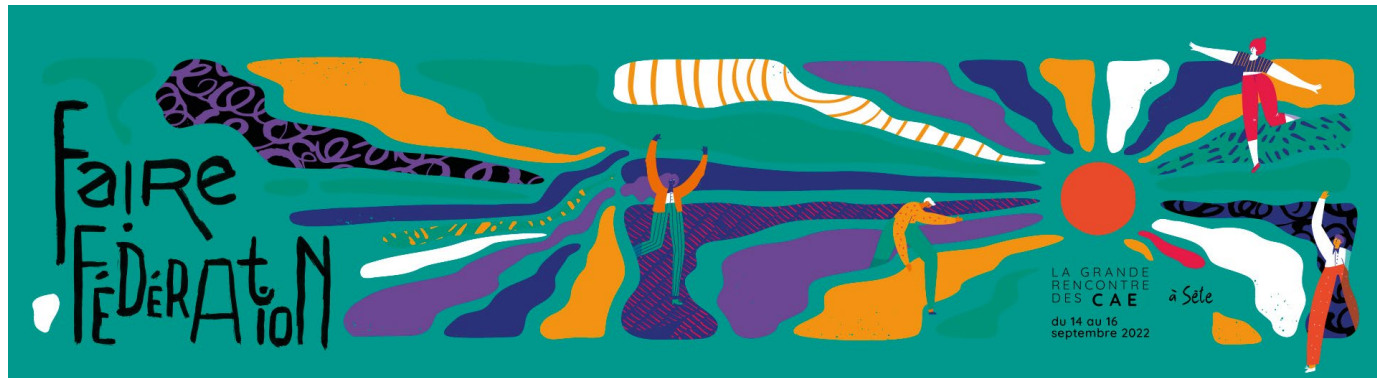


Un cap ambitieux pour les 5 ans à venir !



La Fédération des CAE a déjà un an et demi d'existence, beaucoup à son actif et de l'ambition !

Lors de son assemblée générale du 24 mai, elle a présenté le rapport d'activité de sa première et riche année¹.

Elle s'est aussi fixé un cap ambitieux pour les 5 années à venir : accompagner le déploiement à grande échelle de cette forme d'entrepreneuriat salarié coopératif unique, inventée il y a plus de 25 ans et mobilisée aujourd'hui par plus de 155 CAE, dont 134 adhérentes à la Fédération, et 12 000 entrepreneur·es dans tous les métiers en France.

Pour mettre en œuvre cette ambition de développement, plusieurs grands objectifs ont été posés qui permettront aussi aux CAE et à leur Fédération de contribuer au

développement du Mouvement des Scop et des Scic.

L'accompagnement

Accompagner la montée en compétences des CAE et des porteurs de projets de CAE sur le pilotage stratégique, économique, humain et coopératif, en s'appuyant sur les compétences du Mouvement, de l'écosystème d'accompagnement et sur les membres est au cœur de ses ambitions. La production de ressources juridiques, déjà bien engagée, sera donc complétée d'une offre plus large d'échanges de pratiques, de séquences formatives et d'accompagnements, sur les champs qui sont au cœur du métier des CAE.

La connaissance et promotion

À travers son observatoire, la Fédération cherche à mettre en lumière les impacts des CAE et à anticiper les mutations. L'actualisation et la valorisation de données consolidées sur les CAE et l'entrepreneuriat en CAE est essentielle, sur les dimensions économiques, sociales et coopératives. La participation à des projets de recherche action, la conduite d'études approfondies, leur mise en débat et leur partage alimenteront la prospective du réseau des CAE pour anticiper l'avenir.

À travers la communication, la Fédération des CAE se donne pour mission de renforcer la notoriété des CAE et de l'entrepreneuriat en CAE, en premier lieu auprès des entrepreneur·es exerçant sous d'autres statuts et des candidat·es au tra-

vail autonome. En 2022, une stratégie de communication et des premiers leviers de communication vont être posés, dont une identité visuelle propre et des outils pour l'ensemble du réseau des CAE.

Le plaidoyer et l'innovation

La reconnaissance par les pouvoirs publics de ce mode d'entreprendre est vitale pour soutenir son déploiement. Les travaux de plaidoyer de la Fédération sont déjà engagés suivant 3 axes : faire connaître et promouvoir l'entrepreneuriat en CAE et le statut d'entrepreneur salarié associé, généraliser l'accès aux dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat classique et les outils de financement dédiés et soutenir la fonction d'accompagnement des CAE. Il s'agit également d'innover par de nouveaux dispositifs et leviers de sécurisation et de développement.

Mutualiser pour développer

L'inter-coopération et la mise en réseau des besoins, expertises et ressources des membres est au cœur des intentions de la Fédération. La 2^e édition de la Grande rencontre des CAE de Sète du 14 au 16 septembre 2022 avec 300 participant·es en est une incarnation. Elle doit aussi se développer en lien avec l'ensemble des acteurs du Mouvement et s'ouvrir aux partenaires. □

Anne-Claire Pignal

¹ Rapport d'activité 2021 de la Fédération des CAE : <https://www.les-cae.coop/rapport-d-activite-2021-de-la-federation-des-cae>

